



Questions suite a recu oqtf

Par **lyoncr**, le **14/11/2011** à **22:16**

Bonjour,

J'ai reçu le fameux OQTF il y a quelques jours et j'ai plusieurs questions concernant ceci:

1. si je rentre chez mon pays sous le délais de 30 jours, je pourrai retourner rapidement en France sans souci? (redemander le visa)
2. si je demande le recours au AJ, une fois le dossier complété et soumis au TA, il reste seulement l'attente de résultat, dans ce cas là, je peux rentrer chez mon pays pour y attendre (pour éviter d'être placé au centre de rétention)? Si je perds, je perds rien car je serai chez mon pays, si je gagne, comment je peux retourner en France?
3. Sous 30 jours à partir de la notification de l'OQTF, je peux demander des documents de voyage (comme TIR) pour mes enfants ou pas?
4. Si je veux partir sous cette période, comment je peux résilier tous les contrats en cours, comme assurance d'habitation, de voiture, etc?
5. Est-ce que je ne peux demander l'aide au retour que sous 30 jours à partir de la notification de l'OQTF? Si j'accepte cette aide, quelles contraintes se poseront sur le retour en France dans l'avenir?

Merci d'avance de vos aides.